À partir de 18 ans

ORGANISMES	PUBLIC	CONDITIONS	AIDES	RETRAIT ET DÉPÔT DU DOSSIER
AGENCE NATIONALE DU SPORT	Jeunes ADULTES de 18 à 25 ans résidant dans le 65	percevant l'ASE, le RSA Jeune, l'AEEH ou AAH, jeunes demandeurs d'emplois,étudiants boursiers	20 à 60 €	**CDOS** 9, rue André Fourcade 65 000 TARBES Tél : 05 62 34 28 95 cdos65@wanadoo.fr http://hautespyrenees.franceolympique.com
Mairie de TARBES	À partir de 18 ans résidant à Tarbes	Être inscrit au programme Mouv'à Tarbes (renseignements : 05 62 31 40 58)	30 €	**Mairie de Tarbes** Direction des Sports Tél : 05 62 44 38 16 Mail : sport@mairie-tarbes.fr
Mairie de TARBES	Séniors 55 ans et plus résidant à Tarbes	Revenus inférieurs à 12 500 € par an et par personne	30 €	
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée	Lycéens.ne.s et apprenti.e.s	Être scolarisé en région Occitanie Pyrénées — Méditerranée et détenteur de la carte jeune région http://www.laregion.fr/Aide-a-l-acquisition-d-une-licence-sportive-UNSS	15 €	**La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée** Direction des sports Tél : 05.61.39.64.44
L'Assurance Maladie HAUTES-PYRÉNÉES	Assurés et ayants droit de la CPAM 65 non retraités et non éligibles aux autres aides de ce dépliant	Favoriser la reprise d'une activité sportive pour des personnes éloignées du sport pour différentes raisons (santé, difficultés financières....)	Aide financière possible	**Caisse Primaire d'Assurance Maladie** 8 Place au Bois, 65000 Tarbes ass651@assurance-maladie.fr

DES AIDES POUR LA PRATIQUE D'UN SPORT

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Saison sportive
Jeunes & Séniors
2021 - 2022

Pour favoriser l'accès de tous les publics à la pratique d'une activité sportive en club, plusieurs organismes accordent des aides financières.

Comité Départemental Olympique Sportif 65

Jeunes de 6 ans à 17 ans, Plusieurs Aides

Demande à faire par LA FAMILLE (un seul dossier à déposer)

ORGANISMES	PUBLIC	CONDITIONS	AIDES
GIP Politique de la ville Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Jeunes de 6 à 17 ans résidant à Tarbes, Lourdes, Aureilhan	Quotient Familial inférieur à 700	20 à 80 €
Mairie de TARBES	Jeunes de 6 à 17 ans résidant à Tarbes	ARS ou AEEH Bénéficier de l'Allocation de Rentrée Scolaire ou de l'Allocation Education Enfant Handicapé ou Ressources inférieures à 15 000 € par an et par représentant légal	20 à 30 €

Demande à faire par L'ASSOCIATION SPORTIVE du 1er juillet au 31 octobre sur le Compte Asso: http://lecompteasso.associations.gouv.fr

PASS SPORT	Jeunes de 6 à 17 ans * résidant dans le 65 17ans révolus au 30/06/2021	ARS ou AEEH Bénéficier de l'Allocation de Rentrée Scolaire ou de l'Allocation Education Enfant Handicapé	50 € réduction immédiate sur présentation du courrier de la CAF

RETRAIT et DÉPÔT du dossier en fonction de l'adresse du demandeur : à partir du 30 septembre 2021

Téléchargeable sur le site des organismes suivants :

CDOS : http://hautespyrenees.franceolympique.com
Ville de Tarbes : www.tarbes.fr (rubrique sport)
GIP Politique de la ville : www.agglo-tlp.fr

Tarbes-Lourdes-Aureilhan

Quartiers Nord et Ouest (Solazur/Debussy)

G.I.P. Politique de la ville T.L.P.
30 avenue Saint Exupéry / 65000 TARBES
mardi, mercredi et jeudi de 14 h à 17 h
Tél : 05.62.53.34.37 / gip.pvtlp@gip65.fr

Tarbes

Tous quartiers sauf Nord et Ouest

Mairie de Tarbes
Direction des sports / Bâtiment Pyrène
65000 TARBES
Permanences : le lundi et le mercredi 9h-12h et 14h-17h
vendredi 9h-12h
Tél : 05.62.44.38.16 / sport@mairie-tarbes.fr

Plaquette financée par :

Imp. IMAGES RCS Tarbes 05 62 51 05 31 • Ne pas jeter sur la voie publique